

Pays de Loudéac

Une bonne centaine de personnes a participé à cette réunion d'information qui a duré 2 h 30 dont 1 h pour la présentation du projet. Le collectif WAT, opposé au projet, a également pu présenter ses arguments. Le Télégramme/Thierry Le Corre



À Rostrenen, élus et habitants ne veulent pas de l'agrivoltaïsme

À Rostrenen, le projet agrivoltaïque porté par Verso Énergie sur les terres d'un exploitant agricole ne passe pas. Riverains, habitants et élus l'ont rappelé lors d'une réunion d'information organisée le 6 juillet.

Thierry Le Corre

Le projet agrivoltaïque porté par la société Verso Énergie sur les terres du Gaec L'Araucaria crée des remous à Rostrenen. On a encore pu le constater lors d'une réunion d'information organisée par Martine Viart, commissaire enquêtrice, dans le cadre de l'enquête publique en cours. Le projet estimé à 6 M€ prévoit, à l'horizon 2028, l'installation d'une centrale solaire de 7,6 MWc sur 24 ha, la surface des panneaux étant de 3,4 ha. La production attendue est de

8,4 GWh/an. Particularité de ce type de dossier : « Il doit y avoir une activité agricole là où est implantée la centrale sinon ce n'est pas autorisé et on doit respecter un certain nombre de critères », présente Arnaud Réauté, chef de projet. Exemple : Verso Énergie devra prouver que le rendement agricole est assuré à hauteur d'au moins 90 % par rapport à la situation antérieure.

Des trackers monoaxes

« On est sur un élevage bovin et la technologie choisie est celle des tra-

ckers monoaxes surélevés à 2,50 m et qui sont pilotables », poursuit-il. Un projet qui selon le chef de projet « aura des impacts non significatifs sur l'environnement après l'ensemble des mesures d'évitement et de réduction mises en place ». C'est ce que conclut l'étude d'impact. De son côté, le Gaec voit d'un bon œil l'installation de cette centrale car elle vient sécuriser la transmission de l'atelier. Le projet global prévoit également une montée en puissance de l'élevage, avec pour objectif d'y installer la compagne d'Éric Viardet.

Tous contre !

Face à l'exploitant agricole et aux représentants de Verso Énergie, la salle composée d'une bonne centaine de personnes n'a pas tardé à réagir à l'issue de cette présentation. Pas une seule voix ne s'est élevée pour soutenir ce projet rostrenois. Les élus sont contre, tout comme les riverains

« La concertation c'est important mais aujourd'hui, à aucun moment, ni le préfet, ni le sous-préfet, ni la CDPENAF n'ont pris en compte l'avis défavorable des collectivités locales. »

et les habitants présents. Un riverain prévient : « Vous imaginez bien qu'en cas de décision favorable du préfet, toutes les voies de recours seront utilisées ». Des années de procédures en perspective selon lui. Il rappelle que le projet éolien voisin de Botsay a été annulé au bout de six ans.

Les élus agacés

Pour le maire, Guillaume Robic, le choix a été fait sur le territoire d'ins-

taller le photovoltaïque sur les toits, les friches et les délaissés routiers. « C'est une décision qui a été prise collectivement, c'est un choix politique », précise-t-il. Or, il constate que la Commission départementale de préservation des espaces naturels, agricoles et forestiers (CDPENAF) a émis un avis favorable sur ce projet. « La concertation c'est bien mais aujourd'hui, à aucun moment, ni le préfet, ni le sous-préfet, ni la CDPENAF n'ont pris en compte l'avis défavorable des collectivités locales. Aujourd'hui, il y a un hiatus entre l'intérêt particulier que vous défendez et l'intérêt général du territoire ». Sandra Le Nouvel, présidente de la CCKB, ajoute que le CDPENAF s'est réuni en juin après les élections municipales. Selon elle, il y a un souci dans l'instruction du dossier puisque cette commission a pris une décision alors qu'elle était composée « d'élus qui n'étaient plus élus ».